PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Crabtree tenue le 14 août 2017 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4e Avenue, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Daniel Leblanc
Françoise Cormier
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Est également présent, Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Crabtree.

2017-1408-323 **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM**

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

2017-1408-324 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 3, 10 ET 17 JUILLET 2017**

Sur la proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers que les procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires du conseil tenues les 3, 10 et 17 juillet 2017 soient adoptés.

ADOPTÉ

2017-1408-325 **ADOPTION DES COMPTES**

En plus des comptes apparaissant aux listes des lot 3, lot 4, lot 5 et lot 6 du 11 août 2017, pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits, pour la somme de 660 371,52 $ et payés tel qu'autorisés par le règlement 2016-291 du règlement de délégation de pouvoir de dépenser.

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois des lot 1 et lot 2 du 11 août 2017, d'une somme de 69 727,90 $ soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

2017-1408-326 **ÉTAT MENSUEL DES REVENUS ET DÉPENSES**

Le directeur général a déposé aux membres du conseil municipal un état des revenus et dépenses au 31 juillet 2017.

2017-1408-327 **PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Le président d'assemblée permet une période de demandes verbales à la personne présente dans la salle.

2017-1408-328 **RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RELATIVE AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2017-302**

Le secrétaire-trésorier fait lecture du résultat de la procédure d'enregistrement relative à l'approbation du règlement 2017-302 modifiant la clause de taxation du règlement d'emprunt 2017-298.

2017-1408-329 **DEMANDE D'AUTORISATION DE SOLLICITATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR**

Sur proposition de Françoise Cormier, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la *Fondation des maladies du cœur et de l'AVC* d'effectuer une sollicitation de porte en porte, sur le territoire de la municipalité de Crabtree, pour la campagne de qui aura lieu du 4 au 20 janvier 2018.

ADOPTÉ

2017-1408-330 **AUTORISATION POUR LE PASSAGE DU DÉFI VÉLO SANTÉ LES 9 ET 10 SEPTEMBRE 2017**

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers :

D'autoriser le passage des cyclistes du Défi Vélo santé de la fédération québécoise de sports cyclistes (FQSC) dans les rues de Crabtree les 9 et 10 septembre 2017.

ADOPTÉ

2017-1408-331 **EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE GESTIONNAIRE DOCUMENTAIRE**

ATTENDU QU' à la suite de la démission du comptable municipal, la personne qui occupait le poste d'adjointe administrative gestionnaire documentaire a été affectée à un nouveau poste de technicienne-comptable;

ATTENDU QU' il y a lieu de pourvoir le poste d'adjointe administrative gestionnaire documentaire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Crabtree a lancé un concours pour pourvoir le poste d'adjointe administrative gestionnaire documentaire et qu'un avis à cet effet a été publié dans les journaux locaux;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 41 candidatures pour pourvoir le poste;

ATTENDU QUE parmi les candidatures reçues, 7 ont satisfait les critères de qualification d'une première sélection;

ATTENDU QUE les personnes satisfaisant les critères de sélection ont subi un examen écrit et une entrevue devant un comité de sélection formé de Mario Lasalle, Jean Brousseau et Pierre Rondeau;

ATTENDU QUE madame Marie-Pascale Fiset a été retenue comme la candidate présentant le meilleur dossier et la meilleure performance lors des étapes de sélection ;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection pour l'embauche de madame Fiset ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle, et unanimement résolu par les conseillers:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;

QUE Marie-Pascale Fiset soit embauchée à titre d'adjointe administrative gestionnaire documentaire de la Municipalité de Crabtree aux conditions suivantes:

1) Elle occupera la fonction d'adjointe administrative gestionnaire documentaire à compter du 15 août 2017;

2) Elle aura une période de probation qui se terminera le 15 février 2018;

3) **QUE** le salaire annuel brut soit fixé à l'échelon 2 de l'échelle salariale (échelle 0 à 7) contenu dans la politique salariale 2017 révisée et adoptée le 14 août 2017;

4) **QUE** les conditions d'embauche soient celles déterminées au règlement 2007-135 et ses amendements décrétant les conditions de travail des fonctionnaires municipaux :

   a) À l'exception du Régime de retraite simplifié RRS qui prendra effet au moment de l'obtention de la probation, soit le 18 février 2018;

   b) Le délai prévu d'admissibilité à l'assurance collective sera de trois mois après la date d'embauche.

ADOPTÉ

2017-1408-332 **POLITIQUE SALARIALE 2017 RÉVISÉE**

ATTENDU QUE suite à l'embauche d'une personne au poste d'adjointe administrative gestionnaire documentaire**;**

ATTENDU QUE la Municipalité a réaménagé certains postes de fonctionnaire à la suite de la démission du comptable municipal;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du document « POLITIQUE SALARIALE pour embauche d'une nouvelle adjointe administrative gestionnaire documentaire»;

ATTENDU QUE ce document présente une grille d'échelles salariales graduées de 0 à 7 pour différents emplois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle, et unanimement résolu par les conseillers :

D'adopter la politique salariale pour embauche d'une nouvelle adjointe administrative gestionnaire documentaire présentée par la Commission des ressources humaines.

ADOPTÉ

2017-1408-333 **AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR ACHAT ET INSTALLATION D'UNE GÉNÉRATRICE**

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la direction générale à procéder à un appel d'offres pour l'achat et l'installation d'une génératrice ;

QUE les coûts soient imputés au règlement d'emprunt 2017-301.

ADOPTÉ

2017-1408-334 **CONTRAT POUR NETTOYAGE DES ÉGOUTS**

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers que le conseil municipal accorde le mandat à GSMB pour la somme de 8 658,05 $ excluant les taxes, en 2017;

QUE les crédits disponibles soient pris à même les fonds disponibles dans le poste budgétaire 02-415-00-521-00.

ADOPTÉ

2017-1408-335 **RÉVISION BUDGÉTAIRE 2017 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) DE CRABTREE**

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a fait parvenir le rapport d'approbation de la révision budgétaire 2017 pour l'Office municipal d'habitation de Crabtree ;

ATTENDU QU'à cet effet la part municipale augmentera de 164 $ à 3 837 $;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers d'approuver la révision budgétaire 2017 de l'Office municipal d'habitation de Crabtree ainsi que la quote-part du déficit que cela implique pour la Municipalité.

ADOPTÉ

2017-1408-336 **DIRECTIVE DE CHANGEMENT #1— TRAVAUX DE VENTILATION ET DE DÉSHUMIDIFICATION À L'ARÉNA**

ATTENDU QUE réaliser des économies énergétiques s'il y a lieu d'installer une sonde pour le contrôle d'humidité reliée aux nouveaux déshumidificateurs;

ATTENDU QU'il y a lieu d'accepter la recommandation de notre chargé de projet François Simon Gélinas qui agit à titre de surveillant de ces travaux pour la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la directive de changement no 1 pour la fourniture et la pose d'une sonde pour le contrôle d'humidité pour la somme totale de 3 447,60 $, excluant les taxes ;

QUE les coûts soient appliqués au règlement 2016-289.

ADOPTÉ

2017-1408-337 **ADHÉSION À LA COALITION DES ORGANISATIONS ACADIENNES DU QUÉBEC - 2017-2018**

Sur proposition de Françoise Cormier, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'adhésion à la coalition des organisations acadiennes du Québec pour 2017-2018 pour la somme de 150 $;

QUE les crédits disponibles soient puisés au poste 02- 130- 00- 494- 00.

ADOPTÉ

2017-1408-338 **MAIRE SUPPLÉANT**

Sur proposition de Denis Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers que Françoise Cormier agisse comme maire suppléant pour les trois (3) prochains mois ou jusqu'à la nomination d'un nouveau maire suppléant.

ADOPTÉ

2017-1408-339 **AJOURNEMENT**

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'ajourner la séance ordinaire au lundi 28 août 2017 à 19 h.

La séance est levée à 19 h 55.

ADOPTÉ

Denis Laporte, maire	Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.